

Chrétien en contexte de laïcité dévoyée : quelle attitude adopter ?

Les événements tragiques de janvier 2015 ont fait resurgir en France de l'animosité à l'encontre des religions. Ne sont-elles pas nocives, responsables de nombreuses divisions et violences ? Ne faut-il pas les reléguer dans l'intimité des cœurs et des maisons ? Les chrétiens ne sont-ils pas virtuellement des terroristes intégristes, des fanatiques religieux, des « enrégimentés » ne cherchant qu'à imposer leur vision du monde ?¹

Déjà en décembre 2014, l'installation de crèche de Noël dans des lieux publics avait suscité des polémiques.

En réalité, une confusion s'installe entre la laïcité voulue par la loi du 9 décembre 1905 séparant les pouvoirs de l'Eglise et de l'Etat et garantissant la coexistence pacifique des différentes options religieuses, y compris dans l'espace public, **et le laïcisme** tentant de rendre neutre cet espace public, d'émanciper les citoyens de leurs racines historiques, voire de promouvoir l'athéisme.

Ainsi, dans un article paru le 30 janvier 2015 dans *Libération*², le journaliste Olivier Adam regrette l'époque où les chrétiens se taisaient, ne s'immisçaient pas dans le débat public, l'époque pendant laquelle « *la laïcité était un principe intangible, et l'athéisme n'était pas une croyance parmi d'autres mais un idéal universel. On voulait bien admettre qu'il y avait encore quelques volontaires pour s'aveugler, on voulait bien apprendre à les tolérer, pourvu que ça reste dans le silence des églises, des synagogues et des mosquées. Que la religion demeure une occupation privée et vaguement honteuse. Un genre d'hygiène personnelle. Comme le yoga en plus sectaire. Ou les arts martiaux, en moins physique. Oui, vraiment c'était une autre époque, une époque bénie.* »

Manifestement, Olivier Adam oublie que la laïcité est une loi de neutralité et non de bannissement. Le cantonnement de la religion à la sphère privée n'est ni dans la lettre, ni dans l'esprit de la loi 1905. De plus, faut-il rappeler l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 ? « *Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.* »

De ce qui précède, concluons-nous que le religieux est en recul dans la sphère publique, qu'il est combattu par les autorités politiques ? Contrairement aux apparences, la réponse n'est pas si évidente, ce que nous allons démontrer. Certes, il y a un projet laïc qui s'identifie à l'avènement d'un ordre athée, universel et obligatoire ; mais athéisme et religion ne sont pas incompatibles, le Bouddhisme en est la preuve. « *Se dire bouddhiste, c'est pratiquer une religion sans dieu, concilier l'athéisme et la spiritualité* » pouvait-on lire dans un article de l'Express du 30/07/1998³.

Avant de montrer la résurgence d'une religion promue par les politiques, commençons par un peu d'histoire...

¹ Inspiré d'un article de Gérard Leclerc : « *Sommes-nous des djihadistes en puissance ?* » Source : <http://www.france-catholique.fr/Sommes-nous-des-djihadistes-en.html>

² Article « *Quand Dieu n'existait pas* ». Source : http://www.liberation.fr/chroniques/2015/01/30/quand-dieu-n-existait-pas_1192366

³ Source : http://www.lexpress.fr/informations/le-triomphe-de-la-religion-sans-dieu_629791.html

Un peu d'histoire⁴

Nous sommes autour de l'an 250. Une forte haine populaire désigne les chrétiens comme la raison des malheurs du temps. « *Pourquoi les dieux qui existent incontestablement ne nous protègent-ils plus ? La paix des dieux a été rompue parce qu'il existe au sein de l'Empire une secte impie qui ne les honore pas.* »

De son côté Dèce veut **refaire l'unité** de l'empire... autour des dieux ancestraux. L'empire affronte en effet des difficultés importantes : menaces croissantes sur les frontières, crise de la légitimité impériale. Ainsi, Dèce décide-t-il par son édit d'obliger tous les habitants de l'Empire sans exception à sacrifier aux dieux soit par libation de vin, soit par un sacrifice animal.

Des chrétiens s'y refusèrent, ils n'abjurèrent pas leur foi ce qui pouvait passer comme une offense directe à l'empereur : **en période de crise** cela ne semble plus acceptable à un pouvoir impérial fragilisé.

En 250, on n'imagine pas une séparation de l'Empire et de la religion : l'unité religieuse devait entraîner, pensait-on, l'unité politique, militaire, sociale, etc. Il est intéressant de se souvenir que le mot *religion* vient du latin « *religare* » qui signifie relier, rassembler. Ne pas sacrifier aux dieux revenait donc à affaiblir la cohésion de l'Etat. A l'inverse, l'unité du politique et du religieux assurait un Etat fort, absolu et tyrannique ; **un Etat totalitaire parce que sacré**.

La tentation de tout pouvoir politique

Plus encore en période de crise, la tentation de tout pouvoir politique est de renouer avec le sacré.

Au XVIII^e siècle, dans son *Contrat Social* (Livre IV, chapitre VIII), Jean-Jacques Rousseau regrettait que Jésus, en « *séparant le système théologique du système politique, fit que l'état cessa d'être un* ».

Toujours selon Jean-Jacques Rousseau, « *de tous les auteurs chrétiens, le philosophe Hobbes est le seul qui ait bien vu le mal et le remède, qui ait osé proposer de réunir les deux têtes de l'aigle, et de tout ramener à l'unité politique, sans laquelle jamais État ni gouvernement ne sera bien constitué [...]* »

Hobbes et Rousseau se rendaient-ils compte du danger totalitaire d'un « État ou d'un gouvernement bien constitué », du danger « des deux têtes de l'aigle réunies » ?

Songez au nazisme dont l'aigle est justement un des symboles. Sa dimension religieuse est manifeste dans les propos tenus par Adolphe Hitler : « *Nous sommes maintenant le peuple élu de Dieu qui va rassembler ses membres épars pour dominer la terre... Nous sommes placés aujourd'hui devant l'implacable nécessité de créer un nouvel ordre social... La providence m'a désigné pour être le grand libérateur de l'humanité... Notre pensée primordiale est d'instituer notre domination pour toujours et de la créer de telle sorte qu'elle doive durer au moins mille ans.* »⁵

Le mélange du politique et du religieux est toujours à craindre. Et pourtant...

Un oxymore : « La laïcité comme religion »

Dans son livre intitulé « *La révolution française n'est pas terminée* », Vincent Peillon, ex-ministre de l'Éducation Nationale, explique qu'il manque à la République une religion nouvelle donc « *un nouveau dogme, un nouveau régime, un nouveau culte* » (p.149) et que « *la laïcité elle-même peut alors apparaître comme cette religion de la République recherchée depuis la Révolution.* » (p.162)

⁴ Sources : Livre « Les origines du christianisme » - Michel Rouche – Editions hachette supérieur – p.77 et Wikipédia « Persécution de Dèce » (http://fr.wikipedia.org/wiki/Persécution_de_Dèce)

⁵ Cité dans le livre *Sécularisation et Religions Politiques* – Par Jean-Pierre Sironneau

Quant il écrit sur le rôle de l'école, Vincent Peillon multiplie les termes à consonance religieuse : il revient à l'école « *d'être la matrice qui engendre en permanence des républicains pour faire la République, République préservée, république pure, république hors du temps au sein de la République réelle, l'école doit opérer ce miracle de l'engendrement par lequel l'enfant, dépouillé de toutes ses attaches pré-républicaines [les déterminismes cités ci-dessus], va s'élever jusqu'à devenir le citoyen, sujet autonome. C'est bien une nouvelle naissance, une transsubstantiation qui opère dans l'école et par l'école, cette nouvelle Eglise, avec son nouveau clergé, sa nouvelle liturgie, ses nouvelles tables de la Loi.* (p. 17) ».

La laïcité ici promue n'est pas une rupture avec le religieux mais tout au contraire, le remplacement d'une religion par une autre. En fait, Vincent Peillon veut dévoyer la laïcité afin de « *terrasser définitivement toute Eglise et toute orthodoxie.* »⁶

Dans le même sens, le 18 janvier 2015, le président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, était l'invité du Grand Jury RTL/LCI/Le Figaro et y affirmait que « *religion suprême pour chacun d'entre nous* », c'est « *la religion de la République* »⁷.

On remarquera quand même ceci : Alors que se développe un laïcisme virulent, la République et ses médias firent des journalistes de *Charlie Hebdo* des saints laïcs pour lesquels il est blasphématoire d'émettre la moindre critique. Le droit au blasphème oui, mais pas pour Charlie ! Voilà encore un paradoxe. **La République est incurablement religieuse.**

La peur distillée par les médias justifie « *la religion de la République* »... au nom de la cohésion nationale. Et toute religion a besoin de rites. Qu'à cela ne tienne ! Najat Vallaud-Belkacem se charge de les réintroduire à l'école⁸. Certes, les rites ne sont pas nécessairement une mauvaise chose ; mais tout dépend de l'esprit dans lequel ils sont accomplis.

Le contrôle des opinions

Une remarque importante : Alors que l'on ne cesse de rappeler et de célébrer la liberté d'expression, nous constatons une tentative d'uniformisation des opinions. Ainsi, en cette année 2015, tous doivent *être Charlie*, même si par amalgame, cela risque d'être interprété comme une approbation de la ligne éditoriale de ce journal. Ne pas *être Charlie* ne revient-il pas à faire l'apologie du terrorisme et tomber sous le coup de la loi ? On peut s'interroger sur la finesse d'une telle pensée binaire.

Une autre remarque : Lorsqu'un danger menace, l'Etat éprouve le besoin de cohésion au point de sacrifier les libertés politiques ou religieuses. Pour favoriser la cohésion, il a parfois besoin de désigner un ennemi commun. La croyance religieuse ne pourrait-elle pas l'être et devenir l'alibi parfait à partir duquel la République laïque, en mal de sens et d'identité, pourrait essayer de se reconstruire et de se refonder ?

La position du chrétien

Voyons maintenant quel peut être la position du chrétien dans ce contexte.

⁶ *Une religion pour la République : la foi laïque de Ferdinand Buisson*, Le Seuil, 2010.

⁷ Phrase complète : « *Regardez le temps qu'il a fallu pour faire accepter à la religion Catholique le fait qu'il y a une religion suprême pour chacun d'entre nous : c'est la religion de la République.* »

⁸ Hymne national, drapeau, devise / Source : <http://www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-une-grande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique.html>

Le pouvoir politique se dresse en concurrent de Dieu. Il refuse toute transcendance, toute verticalité, n'a pas de plus haut référent que lui-même. Ses administrés qui « *ne trouvent d'eux-mêmes pas de plus haute divinité que l'État [...] mettent en lui leur espérance et leur foi.* »⁹

La fascination du pouvoir étirent de nombreux hommes politiques qui lui sacrifient leur énergie.

Tout chrétien, aujourd'hui plongé dans une crise multiforme profonde, doit se demander quels rites, quels sacrifices l'État lui a déjà demandés ou lui demandera ?

Rappelons-nous : « *Le christianisme des origines fut en lui-même une transgression de la Loi [...] Pire : [...] le christianisme avait « désacralisé » peu à peu le religieux archaïque.* » Les « *chrétiens des premiers siècles [étaient] objecteurs de conscience, pacifistes et capables eux aussi d'une irrévérence trompe-la-mort. Ne refusaient-ils pas de célébrer le culte païen de l'empereur ? Pour cette irrévérence blasphématoire (l'empereur était considéré comme un dieu), ils [...] furent [...] livrés aux lions.* »¹⁰

A notre tour, désacralisons « *le religieux archaïque* » que l'on nous propose... Et rappelons aux élites politiques et médiatiques de notre pays les principes de la laïcité. En voici un bref exposé, inspiré du texte de Charles-Éric de Saint-Germain paru dans le livre « *Fondements et enjeux de la liberté de conscience et d'expression en France* »¹¹ :

1 – Le principe de séparation des pouvoirs religieux et politique : L'État est indépendant de toute église, ne reçoit sa légitimité d'aucune ; mais réciproquement, toute église s'organise indépendamment de l'État.

2 – Le principe de neutralité : L'État ne doit favoriser ou gêner aucune religion. Il ne peut définir ou juger ce qu'est une croyance acceptable ou son expression juste.

Notons que le laïcisme, qui semble être la religion officielle de l'État fondée sur une idéologie athée¹² et matérialiste, enfreint ce principe de neutralité.

3 – Le principe de la liberté de conscience et de religion, qui implique l'absence de discrimination de citoyens en raison de leurs appartenances à une communauté de pensée ou de croyance.

De ces principes, vécus dans les limites des lois et des Droits de l'Homme, il se déduit qu'aucune religion ne peut être exclue ou instrumentalisée par l'État, qu'aucune d'elles ne peut être professée par l'État, pas plus qu'une quelconque philosophie athée ou agnostique de la vie.

Mais ces principes n'empêchent pas de nous exprimer auprès du gouvernement à travers nos organisations et leurs responsables. De même, lors de nos réunions, nous pouvons enseigner librement sur des sujets qui sont l'objet de « réformes dites sociétales ».

Ajoutons encore que si jadis, pour assurer la cohésion sociale d'un royaume, la foi des sujets devait être celle de leur souverain, aujourd'hui, les religions, sources de différences entre les citoyens, sont suspectées de contribuer à l'éclatement civique¹³. Face à ces suspicions, ouvrons nos communautés et invitons-y les autorités politiques afin qu'elles constatent la mixité ethnique et sociale de nos rassemblements.

⁹ Ellul, L'Apocalypse, Architecture en mouvement, 1975 [Labor et Fides, 2008], p. 114

¹⁰ Source : « Vous avez dit blasphème ? » Article de Jean-Claude Guillebaud du 22 janvier 2015.
http://www.lavie.fr/hebdo/2015/3621/vous-avez-dit-blaspheme-21-01-2015-59775_670.php

¹¹ Collection « Libre de le dire – bléditions

¹² ou agnostique

¹³ C'est la raison pour laquelle on souhaite replier les religions dans les espaces privés.

Dans la partie suivante de cet article, j'aimerais rappeler comment, en tant que chrétiens, nous devons interpellier les autorités politiques de notre pays, quelle que puisse être notre sensibilité.

Respecter les autorités (Rm. 13)

Au début de cet article, je rappelais la persécution **généralisée** des chrétiens en 250 sous l'empereur Dèce. Pour ce dernier, il fallait assurer la cohésion de l'empire autour du culte des dieux ancestraux ; ce que les chrétiens refusèrent. La persécution, les chrétiens la connaissaient, mais **localement**. Ils résistèrent. Avec quelle attitude de cœur le firent-ils et avec quels mots ?

Dans l'épître aux Romains, au chapitre 13, l'apôtre Paul appelle à la soumission aux autorités supérieures, « ¹ car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. ² C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes. »

Certes ! Mais revenons à la question posée : quand l'autorité défaille, quand les autorités politiques s'opposent de façon manifeste aux Écritures (la Bible), quelle attitude de cœur le chrétien doit-il manifester ? Quels mots doit-il user pour s'exprimer, notamment dans la sphère publique ?

Pour tenter de répondre, allons à la rencontre des disciples du Christ des premiers siècles et relisons « *l'Apologétique* » de Tertullien.

Rappelons d'abord que Tertullien est né à Carthage vers l'an 160. Il reçut une forte éducation littéraire et devint peut-être avocat ou rhéteur. Il était de nature ardente et fougueuse. Il se convertit et mit ses talents d'écrivain au service de la foi qu'il défendit. Ainsi « *l'Apologétique* » vit le jour en 197. C'est l'œuvre d'un homme érudit et ardent, « *d'une nature âpre et véhémence* ».

Tertullien y rappelle que « *ces dieux auxquels on sacrifie [ne] peuvent accorder le salut aux empereurs ou à n'importe quel homme* ». Il écrit ensuite que « *nous autres [chrétiens], nous invoquons pour le salut des empereurs le Dieu éternel, le Dieu véritable, le Dieu vivant, que les empereurs eux-mêmes veulent se rendre favorable plutôt que les dieux. Ils savent qui leur a donné l'empire [...] ils voient que Dieu existe; comprenant qu'ils ne peuvent rien contre lui, ils reconnaissent que c'est par lui qu'ils sont puissants. [...] L'empereur n'est grand qu'autant qu'il est inférieur au ciel : il est, en effet, lui-même la chose de Celui à qui le ciel et toute créature appartiennent. Il est empereur par Celui qui l'a fait homme avant de le faire empereur; son pouvoir a la même source que le souffle qui l'anime. [...]* »

Tertullien exprime très clairement la vérité, n'hésite pas à dénoncer l'idolâtrie et l'arrogance du *divus* (*divus* = l'empereur que l'on divinise). Il ne s'arrête portant pas là : **il prie**. « *Dans nos prières incessantes, nous demandons pour les empereurs une longue vie, un règne tranquille, un palais sûr, des troupes valeureuses, un sénat fidèle, un peuple loyal, l'univers paisible, enfin tout ce qu'un homme ou un César peuvent souhaiter. [...]* »

En 2015, alors que nos convictions intimes s'opposent parfois frontalement à celles de nos dirigeants politiques, il me semble impératif de rester respectueux ; ce qui n'empêche nullement de s'exprimer clairement... et de prier : « *J'exhorte donc, avant toutes choses, à faire des prières, des supplications, des requêtes, des actions de grâces, pour tous les hommes, ² pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté. ³ Cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur, ⁴ qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. » (1Tm 2 : 1-4)*

Et je vous montrerai encore une voie par excellence¹⁴ :

Dans nos confrontations, il s'agit d'être en paix, de poser un regard de bienveillance sur nos interlocuteurs, désirer les aimer, les estimer, même si cela ne nous empêche pas de les contredire avec force, par souci de vérité. Dans un excellent article dont s'inspire très largement cette conclusion, Tugdual Derville nous invite à ne pas cultiver une sorte d'animosité dans nos débats mais à nous revêtir d'humilité et de bonté. « *La bonté, c'est l'arme fatale – disons plutôt vitale – [...] Il y a les mots bien sûr, mais surtout [dans nos rencontres 'en face à face'] le ton de la voix, le regard, le visage, qui doivent refléter la bonté intérieure. [...] La bienveillance est source de vérité ; le tranchant de la vérité, c'est la bonté.* »

Le combat spirituel consiste aussi à se tenir dans cette disposition intérieure. « *La vérité dont nous témoignons passera toujours par la douceur.* »

Dans la paix intérieure, combattons donc l'idolâtrie, la cupidité qui en est une des formes, l'irrationalité et la superstition qui surgissent quand toute vérité et toute idée de transcendance sont rejetées.

En conclusion : Une ouverture spirituelle à ne pas manquer

Pour conclure, je m'inspirerai grandement d'un article¹⁵ de Charles Vaugirard sur le dernier livre de Michel Houellebecq, « *Soumission* ».

Notre société vit dans le vide consumériste, matérialiste et individualiste. Sa maladie est spirituelle. Pourtant, on imagine encore pour idéal individualiste, l'immortalité et la jouissance permanente. Beaucoup pressentent où mène cet idéal : **à la destruction intérieure de l'homme car l'humain a besoin de liens**, de relations. L'indifférence, le repli sur soi sont la cause de très profondes souffrances. Dans un entretien accordé au journal La Vie, Michel Houellebecq affirmait « *Une société ne peut tenir sans religion* ». Pourquoi ? Parce que la religion relie les hommes entre-eux (ce que les politiques ont compris nous l'avons vu). Elle ne les relie pas nécessairement à Dieu. Selon cet auteur, l'avenir n'est pas au triomphe de la Raison mais à celui de la Religion.

Pour nous, disciples du Christ, une occasion est à saisir : nous avons rendez-vous avec l'Histoire car nos contemporains cherchent à étancher leur soif spirituelle et à vivre la fraternité. Plus que jamais, le message du Christ est à partager et à vivre dans toutes ses dimensions.

¹⁴ La partie qui suit s'inspire de l'article « *Tugdual Derville : sous le feu des médias, face à des adversaires...* » disponible à l'adresse <http://www.ilestvivant.com/2015/01/3367/tugdual-derville-sous-le-feu-des-medias-face-a-des-adversaires/>

¹⁵ <http://cahierslibres.fr/2015/02/houellebecq-quand-les-particules-elementaires-se-soumettent/>